CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E1380** **VALABLE JUSQU'AU** **22/05/2027**

ÉDITÉ LE 17/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1985

Raison sociale : MONTAGUT BATIMENT TRAVAUX PUBLICS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 20/12/2018

Sigle : MBTP

Capital : 300 000

320 ROUTE DE MANOULIER
07190 SAINT-SAUVEUR-DE-MONTAGUT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AUBENAS 85 B 119

Siret : 333 533 016 00015

Téléphone : 04 75 65 48 63 **Fax :**

Portable : 06 84 60 71 41

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 8201666

Responsabilité légale :
ROCHE YOHAN, LOUIS, ARTHUR DIRECTEUR GÉNÉRAL / ROCHE KARINE PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 320.220038

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 320.220038

Site Internet : http://www.montagut-btp.com

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

E-mail : contact.montagutbtp@montagutbtp.fr

Effectif moyen : 28 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 440 400 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1111	Démolition - déconstruction (Technicité courante)	17	19/01/2023
1142	Démolition par carottage ou sciage (Technicité confirmée)		19/01/2023
1311	Terrassements - fouilles (Technicité courante)	17	19/01/2023
1321	Canalisations d'assainissement (Technicité courante)		19/01/2023
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée)	17	19/01/2023
2171	Taille et pose de pierre		19/01/2023
2251	Ouvrages étanches en béton armé et béton précontraint (Technicité courante)	17	19/01/2023
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	17	19/01/2023
	Nombre total de qualifications : 8		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/04/2026 15:30

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025